



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art L2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal de la commune de SAINT ANDRÉ DE NAJAC se réunira
en séance ordinaire le MARDI 23 SEPTEMBRE 2025 à 20h30**

-en présence de Nathalie GERME, Secrétaire de Mairie

OBJET DE LA REUNION

- Choix des entreprises-Travaux réhabilitation 3 logements Béteille
- Adhésion nouvelles communes au Syndicat des Eaux du Levezou Ségala
- Création d'un poste d'adjoint technique Principal 1^{ère} Classe
d'adjoint technique Principal 2^e Classe
- Création d'un poste de Rédacteur
- Projets école
- Divers